

Les sapeurs pompiers recrutent

Le corps des sapeurs pompiers lance une campagne de recrutement. Celle-ci s'adresse aux jeunes ayant 16 ans révolus au 1^{er} janvier 2013. Les jeunes filles ou garçons intéressés devront disposer d'un bon niveau sportif et savoir nager. La campagne de recrutement s'arrêtera le 31 août prochain. M. Beckrich, Chef de Corps pourra renseigner les éventuels volontaires.

Pour le joindre, il suffira de composer le 06 17 79 28 83. Les inscriptions peuvent également se faire en mairie.

ZOOM SUR... Les interventions

Les sapeurs pompiers de Thédning sont intervenus 165 fois en 2011 dont la moitié pour assistance à personnes.

LES POINTS D'EAU INCENDIE

Les sapeurs pompiers de Thédning assureront la vérification du bon fonctionnement des poteaux d'incendie du vendredi 3 au dimanche 5 août prochain.

L'agenda

1^{er}, 15, 22 et 29 juillet : Estivales du scrabble au foyer organisées par le Club de Scrabble.

Du 9 juillet au 10 août : Accueils de loisirs au foyer organisés par l'ASBH.

4 août : Tournoi Homologué semi-nocturne et semi-rapide au foyer et Alti-Bihn organisé par le Club de Scrabble.

12, 19 et 26 août : Estivales du scrabble au foyer organisées par le Club de Scrabble.

30 août : Inauguration de l'école Maternelle à 17h30 organisée par la commune.

9 septembre : Fête du cheval organisée par G@lop Thédning.

29 septembre : Nettoyage d'automne organisé par la commune.

21 octobre : Repas des aînés au foyer.

4 novembre : Marché de l'Avent au foyer et Alti-Bihn organisé par la Main Tendue.

11 novembre : Commémoration du 11 novembre



Fête de la musique

Publié par la mairie de Thédning



ÉDITORIAL



Les travaux de construction de notre école maternelle sont dans leur phase finale. L'inauguration à laquelle tous les Thédingeois sont invités, aura lieu **le jeudi 30 août 2012 à 17 h 30**. Ce sera l'occasion de visiter ce nouvel équipement

particulièrement respectueux de l'environnement. La rentrée 2012 à venir verra donc des changements importants dans l'accueil des élèves. En effet, le C.P. prendra place dans le nouveau bâtiment, permettant ainsi aux enfants de profiter des nouvelles installations pendant quatre années de suite. On en comprend facilement l'intérêt pour la cantine et le périscolaire pour lesquels les déplacements ne seront plus nécessaires. A l'école primaire du village, la salle libérée par le C.P. sera occupée par la classe de C.E.1 qui était installée dans la classe mobile. Ainsi, les classes mobiles, si chères à chauffer, ne seront plus occupées, et ces changements permettront de faire de substantielles économies.

Les travaux de la rue Principale s'achèvent également. Tout a été mis en œuvre pour satisfaire un maximum les riverains. Il apparaît que la rue Principale est parfois prise pour une autoroute par certains automobilistes. Des mesures seront prises pour un meilleur respect de la vitesse autorisée. A la cité, l'utilisation du local des boulistes fait l'objet d'une réflexion partagée par les amateurs de boules et les jeunes du quartier. Les travaux de réhabilitation des voiries et des réseaux secs de la partie sud de la cité devraient commencer cet automne. J'encourage les responsables d'association à poursuivre leurs belles animations, parfois avec une météo capricieuse. Bonnes vacances à tous.

Jean-Paul Hilpert, maire

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des règles de civisme

Les trottoirs doivent être dégagés. Rien ne doit empêcher la circulation des piétons.

La destruction par le feu des déchets verts est autorisée le jeudi.

Les chiens doivent être tenus en laisse. À ce propos, les déjections canines sont interdites par arrêté municipal sur le domaine public communal. Elles sont uniquement autorisées dans les caniveaux.

Les bruits gênants : ils sont autorisés de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures et les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Travaux

Voirie et réseaux secs

Les travaux de voirie et réseaux secs de la tranche 13 A (qui comprend toutes les rues qui ont fait l'objet par le SAFE du remplacement du collecteur d'assainissement et du réseau d'eau) débiteront au cours du 4^e trimestre 2012. Pour ces travaux d'une durée d'environ 10 mois sont prévus : la réhabilitation des chaussées et trottoirs, la mise en place d'un nouvel éclairage public et de nouveaux réseaux secs attenants ainsi que, dans certains cas, l'agrandissement des aires de stationnement de véhicules. Leur subventionnement sera assuré par la Région Lorraine et l'État à hauteur de 1 016 100 € et de 225 800 € par le Département de la Moselle.

Déchèterie de Diebling

Comment recevoir sa carte d'accès ?

Nous vous rappelons que le secrétariat de la commune se charge des formalités d'obtention de la carte d'accès à la déchèterie de Diebling auprès de la Communauté d'agglomération de Forbach « Porte de France ». Aussi afin d'obtenir cette carte (sous huitaine hors période de vacances envoyée directement au domicile), les demandeurs

devront **impérativement** s'enregistrer sur le fichier domiciliaire en mairie et ce conformément au droit local qui s'applique en Alsace Moselle. À noter que toute inscription en mairie devra au préalable faire l'objet d'une radiation dans la commune d'origine. Les nouveaux arrivants seront destinataires d'un guide d'accueil.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires d'hiver du 01/10 au 28/02		14 h - 18 h		9 h - 12 h / 13 h - 18 h		9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Horaires d'été du 01/03 au 30/09		15 h - 19 h		9 h - 12 h / 14 h - 19 h		

École maternelle

Un chantier peut en cacher un autre

Les travaux de construction de l'école maternelle sont quasiment terminés. Il ne reste plus qu'aux entreprises à finaliser les derniers travaux. Depuis le lundi 4 juin c'est le groupement d'entreprises Maeva, Esa TP et TPDL qui se charge de réaliser les travaux des abords de l'école maternelle pour un montant HT de 659 172,97 €. Devant les délais impartis (trois mois) les abords devraient être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2012. Le financement sera assuré pour une partie par une subvention au titre du PACTE 57 (2012-2014). D'ores et déjà le compte à rebours a commencé pour l'ouverture à la rentrée. Rappelons que l'école maternelle est un chantier évalué à un total de 2,5 M€.

Plateau surélevé

La réalisation du plateau surélevé viendra parachever les travaux qui avaient débuté fin 2011 et dont les plus récents avaient été réalisés par le Département de la Moselle. Seul le marquage au sol reste encore à réaliser. D'ici à mi-juillet les cyclistes devraient pouvoir, en toute sécurité, passer de la rue des Bleuets à celle de la Chapelle pour rejoindre la piste cyclable menant à Farébersviller.